

Résultats

au 30 Juin 2011



Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 15 Septembre 2011, sous la présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 30 Juin 2011, comme suit :

(en MDH)	30/06/2011	30/06/2010
Emissions de primes	687,0	679,7
Encaissements de primes	616,7	648,1
Chiffres d'affaires*	59,0	61,3
<i>dont C.A. direct</i>	<i>58,1</i>	<i>60,1</i>
Résultat d'exploitation	33,8	35,7
Résultat avant impôts	35,9	37,6
Résultat net	25,2	26,4

* CA = CA direct (commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + commissions diverses

ACTIVITE

A la clôture du premier semestre 2011, le montant total des primes émises a connu une augmentation de 7,3 MDH, il s'est établi à 687 MDH contre 679,7 MDH réalisé un an auparavant.

Nonobstant la hausse de la production, les encaissements ont baissé de 31,4 MDH en totalisant la somme de 616,7 MDH contre 648,1 MDH au 30/06/10 en raison du décalage enregistré dans l'encaissement de la prime annuelle d'un important assuré.

Compte tenu de la baisse des encaissements, le chiffre d'affaires est passé de 61,3 MDH au 30/06/10 à 59 MDH au 30/06/11.

RESULTATS

Le résultat net se chiffre à 25,2 MDH contre 26,4 MDH au 30/06/10, cette variation résulte de l'effet compensatoire entre :

- La baisse du chiffre d'affaires de 3,8%.
- La baisse des charges d'exploitation de 1,3%.
- La hausse du résultat financier de 15,8%.

QUALITE

AGMA LAHLOU-TAZI a réussi sans aucune non-conformité le deuxième audit de renouvellement de la certification selon la norme ISO 9001 Version 2008 qui s'est déroulé les 16 et 17 juin derniers.

Cette certification délivrée par le bureau Veritas bénéficie d'une double accréditation française "COFRAC" et anglaise "UKAS".

PERSPECTIVES

Poursuivant sa stratégie commerciale basée sur le développement de sa part de marché et plus particulièrement dans le segment des particuliers et des PME/PMI; AGMA LAHLOU-TAZI prévoit une évolution positive des indicateurs de fin d'année.

[Informations actionnaires](#)

m.khssassi@agma.co.ma

Relation presse : Maha KHSSASSI



AGMA LAHLOU-TAZI

AGMA LAHLOU-TAZI, S.A. au Capital de 20 000 000,00 DH - Intermédiaire d'Assurances régi par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances - 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca
Tél. : 05 22 48 80 50 - Fax : 05 22 48 80 92 / 94 / 96 / 98 / 99 - www.agmalahlou-tazi.ma